

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article540>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription Saint-André-de-l'Eure

Protocole sanitaire : rentrée 2022-2023

- DIRECTION ET ENSEIGNANTS - COVID 19 -



Date de mise en ligne : jeudi 4 août 2022

Copyright © Circonscription de Saint André de l'Eure - Tous droits réservés

Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse maintient une stratégie reposant sur un enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Une cohérence avec les règles applicables en dehors du milieu scolaire est également recherchée pour cette année scolaire.

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole :

socle de mesures ;
niveau 1 / niveau vert ;
niveau 2 / niveau orange ;
niveau 3 / niveau rouge.

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/sites/saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>